



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/11/2024

2024-11-01

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. CARTERON Philippe, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. THINARD Franck

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 08

Absents : 06

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Procuration(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, M. Pierre DUBOST

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etai(ent) excusé(s) :

M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine, M. DUBOST Pierre

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme PONCET Valérie

Date de convocation
28/10/2024

SUBVENTIONS COMMUNALES 2024

Le Conseil Municipal décide de reconduire les subventions pour l'année 2024 de la façon suivante :

- ADMR	257, 00 €
- Comité des Fêtes	803, 00 €
- Sapeurs Pompiers St Germain Laval	120, 00 €
- Sapeurs Pompiers de Boën	45, 00 €
- Anciens Combattants d'Algérie	62, 00 €
- Société Amicale Boules	62, 00 €
- Sou des Ecoles	170, 00 €
- Gymnastique Volontaire	62, 00 €
- Tennis Club	0, 00 €
- Club Amitiés et Loisirs	62, 00 €
- ESAT Le Colombier-La Blégnière	98, 00 €

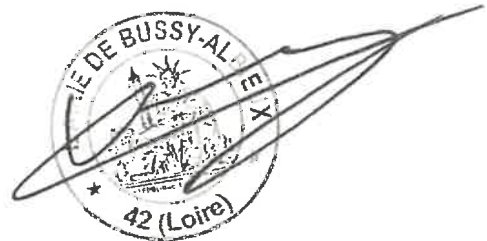
- Club des Jeunes	62, 00 €
- USEP de Boën	50, 00 €
- Le Jardin d'Eden	62, 00 €

Soit un total de : **1 915, 00 €**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy-Albieux,
Le 05 Novembre 2024



La Secrétaire de Séance
Valérie PONCET

Le Maire
Serge DERORY

Affichage fait le.....1.2. NOV. 2024.....numériquement